

Administration territoriale/Haut-Ogooué

Eloi Nzondo dans son fauteuil de gouverneur



Le ministre Lambert-Noël Matha installant Eloi Nzondo dans ses fonctions de gouverneur du Haut-Ogooué...



... et prodiguant ici des conseils au promu.



Les membres du gouvernement originaires du Haut-Ogooué étaient présents à la manifestation.

Photo : Nadjège Ontounou

Photo : Nadjège Ontounou

Photo : Nadjège Ontounou

J.K.M  
Libreville/Gabon

NOMMÉ en Conseil des ministres le 11 août 2018, Eloi Nzondo a été officiellement installé, mercredi dernier, à Franceville, dans ses fonctions de gouverneur de la province du Haut-Ogooué, par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha. On notait la présence, à cette cérémonie, des membres du gouvernement originaires de cette province et du gotha politico-administratif local. Cette installation a été accueillie avec enthousiasme et soulagement par les populations. D'autant que, depuis le 2 mai dernier, date

de la nomination de Jacques Denis Tsanga au gouvernement, en qualité de ministre des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement durable, le Haut-Ogooué était dépourvu de gouverneur. Une situation qui, à quelques jours de la commémoration de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, suscitait une certaine inquiétude et était vécue comme une gêne par les populations. Avant de procéder au rituel symbolique d'installation, le ministre d'État en charge de l'Intérieur s'est fait fort de rappeler au promu ses obligations, en s'appuyant notamment sur les dispositions du décret 000724/PR/MI du 29 juin 1988, fixant les attribu-

tions, pouvoirs et avantages des personnels et auxiliaires de commandement. *"Vous êtes chargés de veiller au respect de l'application des lois et règlements, au maintien de l'ordre public, au fonctionnement régulier des services administratifs, à l'animation, la coordination et au contrôle des différents services extérieurs des départements ministériels. Il vous appartiendra également de conseiller le gouvernement pour toute question d'ordre politique, économique, social et culturel concernant la province et de gérer avec rigueur la carrière des personnels civils servant votre circonscription administrative. De même qu'il vous revient d'exercer la tutelle des collectivités locales de la province", lui a-t-il dit à cet effet.*

Ce qui, a fait valoir M. Matha, implique *"sacrifices, rigueur, fermeté, droiture morale et un souci permanent de l'intérêt général"*. Non sans préciser que, dans l'immédiat, le nouveau gouverneur du Haut-Ogooué devra faire face à deux défis : la mise en œuvre du Fonds d'initiative départementale (Fid) et veiller en toute neutralité et impartialité à ce que les échéances électorales du 6 octobre prochain (Législatives et renouvellement des membres des Conseils municipaux et départementaux) se déroulent dans un climat apaisé et serein. *A son tour, "Conscient de l'immensité de sa tâche et de sa responsabilité", tout en remerciant les plus hautes autorités de la République "pour cette très*

*haute marque de confiance", Eloi Nzondo a laissé entendre "qu'il ne ménagera aucun effort pour être à la hauteur de sa mission, en faisant preuve de loyauté et d'un dévouement exceptionnel"*. Pour y arriver, a déclaré Roger Ayouma, maire de la commune de Franceville, *"il pourra compter sur l'hospitalité légendaire des populations du Haut-Ogooué"*. Il a remercié Jacques Denis Tsanga, prédécesseur d'Eloi Nzondo *"pour la qualité du travail accompli"*. Ce dernier a, pour sa part, remercié *"les Altogovéens pour le soutien et la collaboration durant son mandat à la tête de la province du Haut-Ogooué"*. Administrateur économique et financier en chef, le nouveau gouverneur de la province du Haut-

Ogooué a, bien avant ses fonctions actuelles, été chargé de mission auprès du ministre délégué au Budget, à l'Économie et aux Finances. 5e, puis 3e adjoint au maire de la commune de Libreville. Avant d'être nommé conseiller politique du chef de l'État, deuxième porte-parole de la présidence de la République. Au sortir de l'élection présidentielle d'août 2016, il est promu ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle et de l'Insertion des jeunes. A l'issue de ce passage au gouvernement, il est de nouveau nommé à la présidence de la République en qualité de conseiller politique du chef de l'État. Eloi Nzondo est marié et père de trois enfants.

La Semaine

L'expression du courage politique

EN dépit des jours fériés liés aux fêtes de l'Assomption et du 17-Août, l'actualité n'a pas tari d'un iota. Plusieurs activités ont encore été au rendez-vous. Parmi celles-ci, toutes les manifestations relatives à la célébration du 58e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Cet événement national constituera d'ailleurs le sujet principal de la présente chronique, notamment le discours à la Nation du président de la République. Soulignons quand même que parmi les autres événements enregistrés tout au long de la semaine qui s'est achevée hier, on peut noter la participation du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, au sommet à Luanda en Angola, sur la paix, la sécurité et la stabilité dans les sous-région d'Afrique centrale et d'Afrique australe. Et auquel ont pris part plusieurs de ses homologues. A cela, il faut ajouter l'installation du nouveau gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, par le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha ; la réunion de la Centrale syndicale "Dynamique unitaire", après l'interdiction de leur marche du 13 août, par le

gouvernement ; le renvoi au 25 août prochain de la date limite du dépôt des dossiers de candidature aux élections législatives et locales à venir par le Centre gabonais des Elections (CGE), au lieu du 20 août initialement annoncé. Sans oublier la publication, par voie de presse, de la liste des candidats aux prochaines Législatives pour le compte du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir. L'intérêt ici, c'est qu'on y a noté des "tickets" avec certaines formations politiques de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba. Si l'UDIS dont le président, Hervé-Patrick Opian-gah, a été investi au siège unique de Mounana et canton Lekedileyou dans le Haut-Ogooué, a plutôt bien accueilli l'alliance cela n'a pas été le cas pour le Centre des libéraux réformateurs (CLR). En effet, Jean-Boniface Assélé, le leader dudit parti, n'a pas apprécié l'investiture, par le PDG, de Mme Éliane Frida Mindoungani, l'une des cadres de son parti sur un des sièges du 6e arrondissement de la commune de Libreville. Et il n'a pas manqué de dénoncer le comportement du

PDG qui, selon lui, ne respecte pas les règles de leur alliance. *"Vous savez tous comme moi que pour sortir d'un parti il faut avoir démissionné. Et que cette démission devrait être datée depuis un certain nombre de mois pour être valide. Ce qui n'est pas le cas pour Mme Mindoungani"*, a rappelé le président du CLR. Et pourtant l'Exécutif du PDG est censé le savoir...

Du discours à la Nation du chef de l'Etat

Parmi les temps forts de la commémoration de l'accession de notre pays à l'indépendance, il y a toujours le discours à la Nation du président de la République qui est intervenue le 16 août à 20 heures. Parmi les choses à retenir du discours présidentiel, la défense des réformes qu'il a engagées et les mesures que le gouvernement a rendu publiques il y a presque deux mois. Lesquelles font l'objet de contestation de quelques centrales syndicales de l'administration publique dont "Dynamique unitaire". Alors que d'aucuns pensaient que le chef de l'Etat allait reculer face à certaines contestations, il a fait montre de détermination et

de courage prenant même à contre-pied ceux qui, nombreux, même dans son propre camp politique, estiment que le moment était mal choisi pour lancer ces mesures, compte tenu du contexte électoral dans lequel nous sommes. *"Certains de mes détracteurs m'ont accusé de folie d'engager ces réformes à quelques mois d'un scrutin électoral"*, a dit le numéro un gabonais. Et de poursuivre : *"Ils ne sont pas le chef de l'Etat et ils n'assument pas mes responsabilités. Je dois répondre du bien-être de tous mes concitoyens et je suis prêt pour cela à endosser la responsabilité de réformes parfois impopulaires mais que j'estime nécessaires à notre bien collectif. Je serai jugé par vous et par l'histoire."* Le président Ali Bongo Ondimba sait plus que quiconque que les mesures annoncées, depuis juin dernier, s'inviteront forcément dans les prochaines campagnes électorales pour les Législatives et les Locales que le Gabon s'appête à organiser en octobre prochain. Dans cette perspective, les candidats de son bord politique devront préparer des arguments solides pour répondre à leurs adversaires qui estiment, et le disent haut et fort, que les

Gabonais n'ont pas à subir ces mesures. Lui, il magnifie le caractère indispensable des réformes annoncées et réaffirme sa conviction selon laquelle ces mesures seront très bénéfiques non seulement aux finances de notre pays, mais aussi à nos compatriotes, surtout les plus démunis. Car, soutient le chef de l'Etat, les économies réalisées dans le cadre de ces mesures permettront de promouvoir la dépense sociale. Ce qu'il faut également noter ici c'est que le président de la République n'a pas manqué de donner des arguments aux candidats de sa famille politique qui n'auront pas d'autre choix que d'assumer les mesures en question. A eux de savoir le bon style et les mots justes et pertinents pour vendre le caractère nécessaire et indispensable des réformes décidées. Il s'agit aussi pour eux de s'inscrire dans la logique du *"langage de vérité"* que le chef de l'Etat a également prôné. *"Gouverner c'est tenir un langage de vérité - et prendre ses responsabilités pour y remédier"*, estime-t-il. En tout cas, le véritable test sera les prochains scrutins politiques d'octobre.